

**Présents** : Bernard ROHOU, Nathalie KERVERN , Eric CHARROY, Laurence BLANCHARD, Françoise CAUDAL LE BARS, Kate HUSBAND, , Maximilien LE FEUR, Louise-Anne LE GAC, Michel LE GALLO, Ludovic L'HOPITAL , Michel MENGUY, Stephane MORZADEC . : Gilles LE GALL

**Excusés** : Christelle CHEVANCE , , Alain KERBIRIOU

**Public présent** : La presse le télégramme et ouest France

**Secrétaire de séance** : Nathalie KERVERN

**Ordre du jour :**

- Aménagement d'une cuisine pour la maison de la résidence d'Armor
- Désignation d'un commissaire enquêteur
- Achat du tracteur
- Adhésion à l'A.D.A.C
- Participation au projet « parcours de pêche sur Bon Repos »
- Projets à programmer pour l'année 2015 dont le busage à la lande de Gouarec
- Questions diverses

**-Aménagement d'une cuisine à la maison résidence d'Armor**

Des éléments de cuisine ont été proposés pour le pavillon de la Résidence d'Armor : le choix s'est porté sur des éléments hauts et bas ainsi qu'un nouveau meuble sous évier en remplacement de l'ancien. De plus un amplificateur d'antenne est indispensable dans ce logement car sans ce dispositif on ne reçoit pas l'image ainsi qu'un détecteur de fumée qui doit y être installé et deviendra obligatoire dès le 1<sup>er</sup> mars 2015.

Ces meubles proviennent du magasin BUT et de Mr Bricolage de Pontivy, le montant de ces équipements s'élève à 495,70 € T.T.C

Délibération du conseil .....Adopté

### **-Désignation d'un commissaire enquêteur**

Afin de finaliser la vente d'une portion de terrain communal, Impasse des Rochers, à Monsieur et Madame Rète, une enquête d'utilité publique doit être réalisée. Monsieur Gilles LE GALL a été désigné Commissaire Enquêteur pour assurer cette mission.

### **-Achat du tracteur**

Trois devis de tracteur de marques différentes CLASS John DEER et New Holland nous sont parvenus, après étude des dossiers le choix s'est porté sur la marque CLASS.

Le temps de travail annuel est estimé à 300 heures, l'ancien tracto-pelle ayant été mis à l'arrêt par l'agence DEKRA qui a effectué le dernier contrôle technique devait absolument faire l'objet d'un remplacement au vu des travaux à effectuer sur notre commune. Une benne arrière et un broyeur d'accotements qui sera très vite amorti vu l'important réseau routier communal sont venus compléter cet achat.

Le montant du tracteur est de 51 720 € TTC, la benne arrière de 1716€ TTC et le broyeur d'accotement de 9780 € soit un total de 63216€. La reprise du tracto pelle est de 6000€, montant identique pour les 3 concessions, le solde à payer est donc de 57216€.

La proposition de John DEER s'élevait à 60 680 € et celle de New-Holland à 64180€

Notre choix s'est donc porté vers le moins couteux, le vote s'est déroulé à bulletins secrets. C'est la marque CLASS qui a été choisie par les membres du conseil

9 voies pour CLASS                      2 voies pour John DEER                      3 bulletins blancs

### **-Adhésion à l'A.D.A.C**

ADAC : Agence Départementale d'Appui aux Collectivités dont le rôle est de guider et d'accompagner les communes dans la demande d'informations ainsi que sur la réalisation de projets

- Etudes de faisabilité de projets (approche technique, financière et juridique)
- Aide à la rédaction des documents liés aux obligations de la commande publique (cahiers des charges, règlement de consultation...)
- Aide à l'analyse des offres
- Conduite d'opération (suivi des travaux en lien avec les maîtres d'œuvre et les prestataires)

Le montant de l'adhésion est de 0,65 € par habitant soit 448 € pour notre commune qui compte 690 habitants en moyenne. L'adhésion comprend un forfait annuel de trois jours d'études.

Les prestations supplémentaires sont imputées au bénéficiaire, après estimation et accord, à raison de 350 €/jour.

Ces compétences sont variées, elles vont de l'assainissement collectif à la voirie « son programme d'entretien », aux bâtiments communaux etc...

Délibération du conseil.....Adopté

### **Participation au projet parcours de pêche « Bon Repos »**

Jean-Paul TRACHEZ président de la société de pêche propose d'aménager un parcours de pêche à Bon Repos. Pour cela il convient d'aménager la bande de terrain allant sensiblement de l'aire de pique-nique au pont en direction des Forges des Salles. Des points « Pêche » et parkings végétaux accessibles à tous y compris aux personnes à mobilité réduite seront conçus.

Le cout de ce projet s'élève à 11570 € et serait subventionné à hauteur de 20% par le conseil général soit 2314 €, 20% également par les quatre communes « arrivant » à Bon-Repos : Plélauff, Perret, St Gelven, Laniscat soit 578,50€€ chacune, la communauté de communes à 15% soit 1735,50 €, apports extérieurs 15%, collectivités piscicoles à 30%.

L'ouverture de la pêche est prévue le 14 mars 2015 !

Tous à vos cannes !

Délibération de conseil.....Adopté

### **Projets à programmer pour l'année 2015**

1 - Aménagement bas du bourg : l'entreprise BERTHO ainsi que l'EARL CHEVANCE ont demandé l'autorisation d'y déposer du remblai, remblai provenat des parkings de la piscine pour l'entreprise BERTHO et d'un ancien chantier de Granite pour l'EARL CHEVANCE. Dans les projets communaux sont inscrits la réalisation d'une aire de camping-car ainsi que l'installation de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le montant des travaux est estimé à 40000€ subventionable à hauteur de 40 à 50 % dans le cadre des projets Leader et par la région. Le nombre de places tout comme le marquage au sol restent à affiner.

2 - Un devis sera demandé à l'entreprise LE GOÏC pour mettre les toilettes aux normes « accessibilité personnes à mobilité réduite » à la salle polyvalente ainsi qu'à l'arrière de la Mairie. L.A.D.A.C pourra nous guider dans cette réflexion.

3 - Le busage de la lande de Gouarec route de Pontivy est à étudier avec la DDTM

4 - Travaux de voirie à prévoir au rond-point du bout du pont : réfection du trottoir – aménagement d'un espace piétonnier

5 - Eaux stagnantes sur le pont du bout du pont, il faudra voir le problème avec la D.D.T M

6 - Concernant les commissions quelques changements ont été effectués : Le maire propose d'intégrer Louise-Anne Le Gac et Christelle Chevance à la commission « Finances et Budget », la commission des « Ecoles » dans laquelle elles figuraient ne se réunissant qu'une fois par an.